



TARIFS DES CONSULTATIONS EXTERNES
dans le cadre du parcours de soins coordonné

CONSULTATIONS	LETTRE CLÉ	BASE DE REMBOURSEMENT	ASSURANCE MALADIE 70% (*)	TICKET MODÉRATEUR 30 %
---------------	------------	-----------------------	---------------------------	------------------------

ACCES DIRECT ou si médecin hospitalier = médecin traitant

Spécialiste	CS	26,50 €	18,55 €	7,95 €
Cardiologue	CSC	47,73 €	33,41 €	14,32 €
Psychiatre, Neurologue, Neuropsychiatre	CNP	52,00 €	36,40 €	15,60 €

SUIVI REGULIER : le patient est orienté par le médecin traitant

Spécialiste	CS + MCS (**)	31,50 €	22,05 €	9,45 €
Cardiologue	CSC + MCC	52,50 €	36,75 €	15,75 €
Psychiatre, Neurologue, Neuropsychiatre	CNP + MCS	57,00 €	39,90 €	17,10 €

AVIS PONCTUEL : avis une fois tous les 4 mois sous conditions

Spécialiste	APC	60,00 €	42,00 €	18,00 €
Psychiatre, Neurologue, Neuropsy, Gériatre	APY	67,50 €	47,25 €	20,25 €
Chirurgien / Anesthésiste	APC	60,00 €	42,00 €	18,00 €

AUTRES CONSULTATIONS

Consultation obligatoire enfant 0 à 2 ans	CEH	40,00 €	28,00 €	12,00 €
Consultation obligatoire enfant 2 à 6 ans	CEK	35,00 €	24,50 €	10,50 €
Consultation obligatoire enfant > 6 ans	CEG	31,50 €	22,05 €	9,45 €
Consultation obligatoire enfant	COE	60,00 €	42,00 €	18,00 €
Consultation dépistage du mélanome	CDE	60,00 €	42,00 €	18,00 €

(*) acte pris en charge intégralement
par l'assurance maladie

(**) majoration de coordination

Un ticket modérateur forfaitaire de 24 € est appliqué pour tout acte médical supérieur à 120 €

Si vous êtes payant en totalité, vous devez impérativement vous acquitter des frais avant votre consultation
Si vous n'avez pas de mutuelle, vous devrez impérativement vous acquitter des frais après votre consultation
(paiement en espèces, chèques ou cartes bancaires)

**Si vous n'avez pas déclaré de médecin traitant (à partir de 16 ans) ou si vous venez en dehors du parcours de soins,
des majorations sont appliquées, non remboursables par l'assurance maladie ni votre mutuelle.**

